



FORMATIONS ET SERVICES AUX ENTREPRISES

FORMATIONS ET SERVICES AUX ENTREPRISES

- Formations INTRA ou INTER
- Événementiel : séminaires, échanges entre CE, journées à thème
- Autres prestations



Formation + CACES (R389)

Catégorie I

Référence :

072-311-12

Durée :

2 jours

Public :

Toutes personnes appelées à utiliser un chariot automoteur de façon permanente ou occasionnelle. Conducteur confirmé.

Pré-requis :

Posséder une aptitude médicale, être âgé de 18 ans et maîtriser la langue française.

Méthodes pédagogiques

- Cours sous forme de vidéo projection.
- Livret de formation,
- Chariot automoteur, charges, remorque, quai de chargement.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Être capable d'utiliser un chariot automoteur en respectant les règles de sécurité.

PROGRAMME

Théorique :

- Réglementation applicable à l'utilisation d'un chariot automoteur,
- Rôle et responsabilité du conducteur,
- Technologie et environnement des chariots automoteurs,
- Vérifications journalières,
- Utilisation et conduite en sécurité,
- Risques liés au transport de charges.

Eligible
au DIF



FORMATIONS ET SERVICES AUX ENTREPRISES

FORMATIONS ET SERVICES AUX ENTREPRISES

- Formations INTRA ou INTER
- Événementiel : séminaires, échanges entre CE, journées à thème
- Autres prestations



Pratique :

- Visualisation du chariot automoteur,
- Vérifications journalières en début et fin de poste,
- Déplacement à vide et en charge,
- Prise et transport de charges,
- Chargement et déchargement d'un véhicule depuis un quai,

Validation de la formation :

- Évaluation théorique et pratique,
- Après avis favorable, délivrance d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES) en vue de la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite.

Nota: Chaque stagiaire est équipé d'une tenue de travail, de chaussures de sécurité et de gants.

